



LIAISON INTERSITES

Atelier de concertation Thème les rétablissements et aménagement de la future liaison intersites pour Cigéo

Compte-rendu

13 juin 2018

à l'Espace technologique du Centre de Meuse/Haute-Marne de l'Andra

Intervenants Andra

L'HONNEUR Frédéric, Responsable des aménagements préalables pour Cigéo ;
MARCHAL Frédéric, Responsable de l'intégration territoriale de Cigéo ;
HANCE Emmanuel, Chargé de mission de gestion foncière ;

*** CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ DE L'ANDRA ET NE PEUT ÊTRE REPRODUIT OU COMMUNIQUÉ QUE SUIVANT LA MENTION INDIQUÉE CI-DESSUS**

Communicable : document pouvant être diffusé à tout public

Limitée : document pouvant être diffusé à tout le personnel Andra ainsi qu'au public averti

Andra : document pouvant être diffusé au seul personnel Andra

Confidentielle : document dont la diffusion est interdite à d'autres destinataires que ceux indiqués sur le document

Date :

1. Le public présent

18 personnes ont participé à ce nouveau temps d'échange sur le thème de la liaison intersites.

Nbr de personne	Communes représentées
3	Bure
1	Ribeaucourt
5	Echenay
1	Gillaumé
5	Mandres-en-Barrois
2	Gaya
1	Conseil départemental de la Meuse – Direction Routes et Aménagement

Parmi les participants :

- 10 étaient déjà présents lors de la réunion du 29 mars 2017 (13 participants à ce dernier rendez => donc la quasi-totalité des participants ont participé à nouveau à la démarche de concertation engagée) ;
- 12 sont agriculteurs ;
- 2 représentants de Gaya étaient présents pour apporter des compléments d'informations techniques par rapport à la création de la future liaison intersites ;
- 1 personne du Conseil départemental de la Meuse était présente pour apporter des compléments d'informations par rapport aux questions liées à la mise en place de la future desserte routière accolée à la liaison intersites.

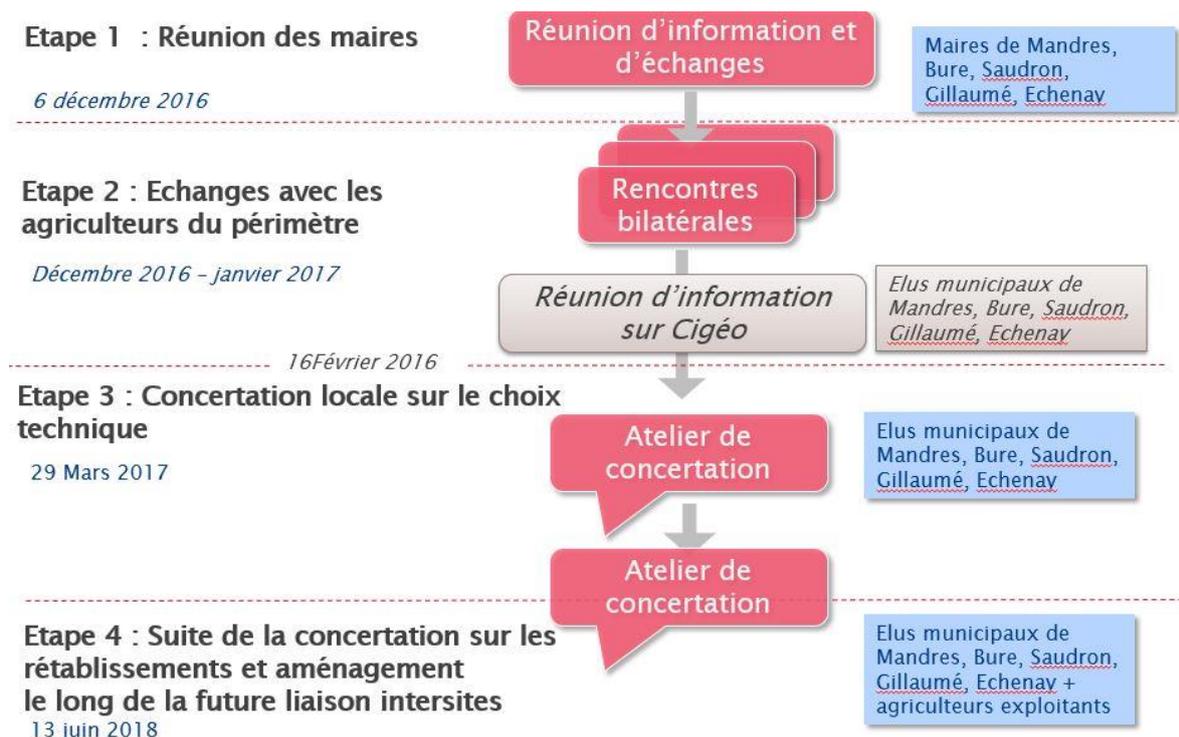
Le public étant principalement composé d'agriculteurs exploitants riverains des futures installations de Cigéo, ces derniers ont un bon niveau de connaissance du terrain, ce qui a permis des échanges constructifs et détaillés.

2. Organisation de la réunion

Après un processus de concertation engagé en décembre 2016 sur le thème de la liaison intersites, les élus des 5 communes proches (Saudron, Bure, Mandres-en-Barrois, Gillaumé, Echenay) et les agriculteurs exploitants concernés étaient invités à un nouveau temps d'échange sur ce thème.

Date :

Rappel des étapes de la concertation :



Ce compte rendu fait le bilan de la réunion du 13 juin 2018. Cette dernière s'est déroulée en trois temps, ponctués de questions/réponses :

<p>1. Rappel de la démarche de concertation et présentation des actions engagées depuis la dernière réunion</p> <p>Pour rappel la réunion du 29 mars 2017 avait retenu :</p> <ul style="list-style-type: none">- la solution d'une bande transporteuse semi-enterrée comme solution de référence pour assurer le transport des roches excavées de la zone descendrière vers la zone puit de Cigéo.- une préférence pour une desserte routière pour la zone puits, accolée à la liaison intersites pour limiter l'incidence sur le foncier, mutualiser les impacts sur un même tracé et être au plus loin des zone d'habitation.
<p>2. Présentation du sujet de la séance</p> <p>Présentation plus précise du tracé de la liaison intersites et présentation des rétablissements envisagés (14 points présentés).</p>
<p>3. Temps de Concertation</p> <p>Temps d'appropriation du sujet par les participants et partage des avis et remarques de tous les participants en format table ronde</p>

La présentation est jointe au présent compte-rendu.

L'atelier avait pour objectif que les élus municipaux et agriculteurs exploitants concernés par l'emprise de ce futur aménagement, donnent leurs avis et complètent l'analyse de l'Andra sur

- les rétablissements envisagés le long du tracé,

Date :

- la création d'un ouvrage d'art dénivelé ou d'un carrefour à niveau au croisement avec la RD 132 et au niveau de la voie de Bonnet ;
- l'opportunité d'ajouter une piste cyclable à la desserte routière.

Après une présentation des rétablissements et des problématiques associés à la création de cette future liaison intersites les participants étaient invités à s'appropriier individuellement les différentes questions via un document de travail pour y noter avis et remarques par sujets.

Puis un temps de questions/réponses a été proposé avant que chaque participant partage son avis avec la salle en format table ronde.



3. Restitution – retour de la table ronde des participants

	Etat des rétablissements	Création d'un ouvrage d'art ou d'un carrefour à niveau au croisement avec la RD 132 et au niveau de la voie de Bonnet	Opportunité d'ajouter une piste cyclable à la desserte routière.
Remarques/Avis/Questions	- Peu de remarques globalement sur la question des rétablissements - Rétablissement point 2 : l'agriculteur concerné demande la création d'un pont pour assurer ce rétablissement	- Attention à construire des ouvrages d'art avec un tonnage permettant la circulation d'engin agricole - Impact visuel meilleur dans le cas d'un ouvrage d'art - La création d'un ouvrage d'art semble	- Attention aux aspects de sécurité routière - Pas de problème pour une piste cyclable si cette dernière n'augmente pas l'emprise foncière

Date :

		plus sécurisant qu'un carrefour - Au niveau des points 3/4/5 quel sera la hauteur du dénivelé par rapport au talutage pour aller dans les champs - car à cette place il y a un gros dénivelé - comment sera imaginé l'accès par rapport à cette problématique. + question de la gestion de l'eau (car un remblai va créer un barrage).	
Positionnement du groupe	Les participants valident globalement les propositions de l'Andra.	Large préférence en faveur de la création d'un ouvrage d'art aux 2 carrefours	Les participants ne semblent pas être opposés à la création d'une piste cyclable le long de la desserte routière

Plusieurs participants demandent s'il est possible d'organiser une visite terrain sur l'emprise de la liaison intersites afin de mieux se représenter les emprises futures des différents aménagements nécessaires à Cigéo et pour être certain de ne pas louper des problématiques importantes comme la question de la hauteur d'ouvrage ou la question des écoulements d'eau.

4. Conclusion

Les propositions de l'Andra en matière de rétablissement ont été, dans l'ensemble, approuvées.

En majorité, les participants se sont accordés sur la mise en place sur d'un **ouvrage d'art dénivelé au niveau de la RD 132 et au niveau de la voie de Bonnet**, notamment pour des aspects de sécurité routière et d'insertion paysagère.

Enfin, **les participants ne semblent pas opposés à la création d'un piste cyclable le long de la desserte routière** mais n'en font pas non plus un critère prioritaire pour le territoire.

En conclusion de la séance, l'Andra a indiqué avoir pris note de l'ensemble des contributions et a annoncé qu'une réunion de restitution complète sera organisée en automne 2018. A cette occasion une visite terrain pourra être organisée.